



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
Gestion et Entretien des Milieux  
Aquatiques

## AVIS A LA BATELLERIE N° 2019/32

### RIVIERE LE LOT

**La Directrice Départementale des Territoires de Lot-et-Garonne, chargée de la police de la navigation sur le Lot**

**Vu** le code des Transports,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 donnant délégation de signature à Madame Agnès CHABRILLANGES, Directrice Départementale des Territoires de Lot-et-Garonne, en matière d'administration générale,

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 47-2019-02-13-003 du 13 février 2019 donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale,

### INFORME

Les usagers de la rivière le LOT, qu'en raison du déroulement du Triathlon de Villeneuve-sur-Lot les 27 et 28 juillet 2019, au droit de la base de loisirs du château de Rogé, la navigation sera interrompue :

- le 27 juillet 2019 de 13 h 00 à 17 h 00
- le 28 juillet 2019 de 9 h 00 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 00

Les plaisanciers et autres usagers du cours d'eau devront observer une vigilance particulière à l'approche du secteur concerné.

Agen, le 18 juillet 2019

Pour la Préfète et par délégation,  
Pour la Directrice Départementale des Territoires

Le chef du service environnement



Stéphane BOST

**Date limite d'affichage : 28/07/2019**